

CT R DGAC

14 juin 2022

DECLARATION LIMINAIRE FO CT DGAC DU 14 JUIN 2022

Monsieur le Directeur général,

La cour des comptes, dans ses 2 derniers rapports concernant la DGAC, demandait expressément de mettre en conformité les textes régissant les Ouvriers d'Etat qui ne reposaient sur aucun cadre juridique fiable.

Ces textes que vous nous présentez aujourd'hui sont l'aboutissement d'une démarche initiée dans les contextes protocolaires (2013-2015 et 2016-2019). Bientôt 10 ans d'acharnement !

En parallèle à ce décret, de nombreux arrêtés doivent encore être publiés. FO reste vigilante.

Si FO se félicite que soient enfin proposés au CT R DGAC ces textes, de nombreux points restent cependant encore sans réponse afin que les trois CAO compétentes puissent se réunir et procéder à l'avancement 2022. En effet, il manque l'élément essentiel : le volume d'avancements.

Lors du groupe de travail de janvier 2022, FO a fait une proposition fixant une volumétrie pour les années 2022, 2023 et 2024. Ces volumes ont été construits sur 3 populations : d'abord uniquement en 2022 pour nommer tous les essais en poche obtenus en 2021, ensuite pour les trois prochaines années de pouvoir permettre à ceux qui sont déjà au-delà des 6 ans de groupe de pouvoir théoriquement avancer, et enfin, de permettre à ceux atteignant les 5 ans de groupe de pouvoir se projeter sur leur fin de carrière.

Vu la baisse très forte des effectifs sur un corps en extinction, dans 10 ans, nous serons moitié moins ; la DGAC doit soutenir cette revendication par rapport à la baisse de la masse salariale qui est toujours liée au Fonds Spécial des ouvriers de l'Etat, et que la DGAC abonde fortement chaque année. Avec cette proposition, à partir de 2025, ça sera à peine 40 avancements à prononcer chaque année, alors qu'aujourd'hui, nous étions à 80 avancements en moyenne.

Cette proposition a été adoptée en intersyndicale FO-CGT-CFDT lors de la dernière réunion du GT, le 27 janvier dernier. Votre administration s'est engagée à la défendre auprès de la Direction du budget ; la réponse, comme d'habitude, se fait attendre. Nous attendons cette réponse afin de pouvoir tenir les CAO DGAC, ENAC et Météo-France dès le mois de septembre.

Merci de votre attention.